

DEPARTEMENT DU GERS

Communauté de Communes DES COTEAUX ARRATS GIMONE

DELIBERATION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date convocation : 23/03/2016
Date de séance : 31/03/2016
Date d'affichage :
Numéro d'ordre : 2016-03-020

Nombre de conseillers		
Exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	46	52

L'an deux mille seize, le jeudi 31 mars, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en la commune de Maurens, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT.

Etaient présents : Pierre DUFFAUT, Christophe MEAU, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, André PICCIN, Françoise DASTUGUE, Christiane PASQUINET (suppléante de Jacques SERIN), Daniel DANFLOUS, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROEHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Jean Claude DUFFAUT, Claire BRIAT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Bruno GABRIEL, Sandrine DEDIEU, Georges DE LORENZI, Pierre MUN, Pierre ROUMEGUERE, Thierry BIRAN (suppléant de Gérard FAURE), Arnaud WADEL, Bruno BODART, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Jean Michel VERNIS, Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, André MARQUISSEAU, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Alain CARRIERE, Pierre BAJON (suppléant de Paul BURGAN), Séverine CARCHON, Éric TRUFFI, Fabrice POURCET, Claude SOLLES VIDOU (suppléant de Bernard MONLIBOS).
Le quorum est atteint

Etaient absents : Alain de SCORRAILLE, Pierre AIROLDI

Etaient absents excusés : Jean Claude BADY, Sergine AGEORGES, Christophe LABBE, Georges DALLIES

Etaient absents excusés avec procuration :

Philippe DUDEZ a donné procuration à Christophe MEAU.
Catherine HEURTEUX a donné procuration à Stéphanie CORNEILLE.
Sylvie VARIN a donné procuration à Jean Claude DUFFAUT.
Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.
Éric BALDUCCI a donné procuration à Alain CARRIERE.
André LAFFONT a donné procuration Séverine CARCHON.

Secrétaire de séance : Daniel DANFLOUS

Objet : Désignation d'un représentant pour siéger à la Commission consultative du Syndicat Départemental d'Energies du Gers (SDEG)

Monsieur le Président informe l'assemblée que, par courrier en date du 14 janvier 2016, le Syndicat Départemental d'Energies du Gers (SDEG) a procédé à la création par le comité syndical d'une **Commission Consultative**, conformément aux dispositions de l'article 198 de la loi du 17/08/2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Cette commission a pour mission :

- De coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie,
- Mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et faciliter les échanges des données.

Par le biais de cette commission, le SDEG pourra intervenir afin d'apporter aux EPCI à fiscalité propre situés en tout ou partie sur le périmètre du syndicat, l'expertise nécessaire à l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) ainsi qu'à la réalisation d'actions dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, dans son article 198,

Vu la délibération du comité syndical du SDEG en date du 17/12/2015 portant création de la Commission Consultative,

Il est demandé aux EPCI de désigner, au sein de leur assemblée, un représentant pour siéger à cette commission.

Monsieur le Président fait appel à candidature. Michel ANGELE se porte candidat.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, désignent Michel ANGELE en qualité de représentant de la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone pour siéger à la Commission consultative du SDEG.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Président de la Communauté de Communes
Des Coteaux Arrats Gimone
DUFFAUT Pierre

